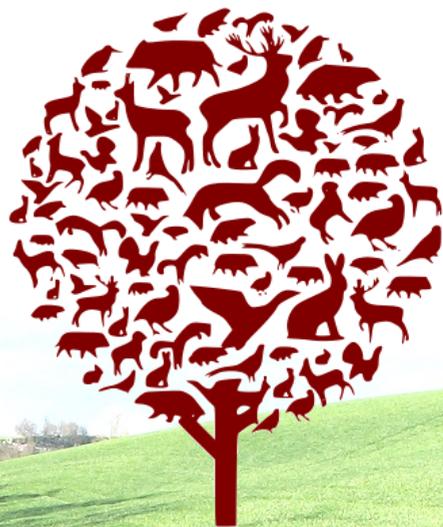


Rapport d'activité 2016-2017



Fédération Départementale **des Chasseurs**

de la Haute-Garonne



Lièvre vu lors d'un comptage de nuit

Ce rapport d'activité de la saison cynégétique 2016/2017 témoigne de la richesse et de la vitalité du monde de la chasse en Haute-Garonne.

S'appuyant sur la Fédération et son personnel disponible et compétent, tous les dirigeants bénévoles des ACCA, AICA et Sociétés de chasse du département ont contribué et contribueront, sans cesse, à ce que la chasse soit pratiquée en toute sécurité, avec passion et dans le plus grand respect des territoires et de tous les utilisateurs de la nature.

Fier d'être chasseur. Fier d'assurer et d'assumer du mieux possible, la défense et la promotion de la chasse dans la société actuelle.

Jean-Bernard PORTET
Président de la FDC31

L'année 2016 en images	4
Vie fédérale	
Organigramme de la FDC31	6
Partenaires et Conventions	7
Service Adhérents	
Espace adhérents / Cartographie	8
Réglementaire / Nuisibles	9
Service Formations	10
Service Suivi Faune sauvage	
Migrateurs : Palombes /Bécasses	11
Lièvre / Renard	12
Perdrix rouge / Faisan	13
GIC Petit gibier	14
Chevreuil	15
Cerf	16
Sanglier	17
Registre de battue	18
Gibier de montagne	20
Service Dégâts de gibier	21
Service Environnement	22
Service Communication	24
Service Guichet Unique	25
Partenariat FRC	26
Schéma Départemental de Gestion Cynégétique	27



Loi Biodiversité

La Fédération Nationale des Chasseurs a salué l'exceptionnelle mobilisation des députés de gauche et de droite qui ont défendu ensemble à l'Assemblée Nationale, une écologie de bon sens qui respecte clairement celles et ceux qui agissent au quotidien pour le maintien de la biodiversité .

Fête de Launaguet

Le 21 mai, les chasseurs de Launaguet ont répondu présents à l'invitation de la Mairie pour participer à la « journées nature » dans le parc du château. Plus de 150 enfants ont pu découvrir leur environnement proche, et plus de 500 personnes ont foulé le « parcours découverte » spécialement créé par les chasseurs.

Belle initiative de la Mairie, et bel engagement des chasseurs au service de l'éducation à l'environnement.



Nouveau Président à la FNC

Le 24 août, le Conseil d'Administration de la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC) a procédé au renouvellement de son bureau.

Le Président Willy SCHRAEN (FDC 62) est entouré d'A. DURAND (FDC76), H-L. VUITTON (FDC41), J. DESBROSSE (FDC51), A. DOUARD (FDC35), P. SECULA (FDC21) et A. HURTEVENT (FDC26).

Nous pouvons regretter le manque de représentants du Sud de la France !



Ecobuage : débroussaillage par le feu

Avec la participation active des pompiers, de la FDC et des agriculteurs, une intervention d'écobuage a eu lieu en décembre au Mourtis. **La mise en application d'une méthode concertée permettant de conserver les aménagements faunistiques existants, a été une véritable réussite technique et humaine.** Et les galliformes conservent leurs habitats !



Ekolien : curieux par nature

La protection de l'environnement n'est pas seulement la sauvegarde d'espèces remarquables (aigle, loup, ours ...) mais, chacun à son niveau, dans son jardin, peut agir pour défendre le maintien de la biodiversité. Le site Ekolien, conforme aux programmes de l'Éducation Nationale, a été conçu par la FNC **pour faire découvrir cette biodiversité de proximité aux enfants.**

Adresse du site : <http://www.ekolien.fr/>



Cotation trophées

Tout chasseur peut demander à faire coter son trophée, c'est gratuit ! Il suffit pour ça de faire appel à des cotateurs homologués.

En Novembre dernier un joli trophée de chevreuil a été estimé à 118.5 points. Une très belle note. La cotation des trophées permet de suivre l'évolution de l'état de nos populations d'animaux sauvages.

Si vous avez connaissance d'un trophée remarquable, contactez la Fédération .



Responsable des services : Sébastien Déjean

Service Adhérent

Coordinateur
Fabrice Aliacar

Des personnes

Des missions

Conseil juridique
Espace adhérents
Accueil - Cartographie

Laetitia Lambert
Annick Mulot
Florian Arroyo

Service Formations

Coordinateur
Fabrice Aliacar

Des personnes

Des missions

Organisation du permis
de chasser et autres
formations

Michaël Lapeyrade
Geoffrey Darmani
Romain Mongeot
Cédric Cabal
Laetitia Lambert
Audrey Izard

Service Plan de chasse Dégâts de Gibier

Coordinateur
Henri Goizet

Des personnes

Des missions

Gestion Plans de chasse
Estimation et Suivi des
dégâts

Florian Arroyo, Cédric
Cabal, Michaël
Lapeyrade, Geoffrey
Darmani, Romain Mon-
geot, Laetitia Lambert
Virginie Audouy

Service Suivi Faune Sauvage

Coordinateur
Henri Goizet

Des personnes

Des missions

Organisation et réalisa-
tion du suivi des espèces

Florian Arroyo, Cédric
Cabal, Fabrice Aliacar,
Arnaud Gaujard, Michaël
Lapeyrade, Geoffrey
Darmani, Romain Mon-
geot, Virginie Audouy

Service Plan de Gestion

Service Environnement

Coordinateur
Arnaud Gaujard

Des personnes

Des missions

Préparation des Plans de
Gestion — SDGC

Aménagement des milieux
- Biodiversité

Geoffrey Darmani
Romain Mongeot
Laetitia Lambert
Audrey Izard

Service Communication

Coordinateur
Henri Goizet

Des personnes

Des missions

Communication
internet et presse
écrite

Annick Mulot

Service Comptabilité

Coordinateur
Céline Blain
Mutualisation FDC32

Des missions

Comptabilité service
général et service dégâts
de gibier

Service Guichet Unique

Coordinateur
Annick Mulot

Des personnes

Des missions

Délivrance des
validations du permis
de chasser

Laetitia Lambert
Céline Blain (FDC32)
Audrey Izard

Conseil Départemental



- Gestion cynégétique de la Forêt départementale de Buzet sur Tarn - septembre 2014 pour 5 ans - Suivi et Gestion des populations de grands gibiers.
- Canal de St Martory (Syndicat mixte de l'eau et de l'assainissement de Haute-Garonne) prévention de la noyade du Grand Gibier par la recherche de systèmes de sauvetage - mars 2014 pour 3 ans -
- Gestion et aménagement d'habitats naturels de la faune sauvage en Haute-Garonne - septembre 2014 pour 3 ans - Promotion des pratiques agricoles et de la conservation des éléments naturels favorables pour la petite faune de plaine sur les GIC.
- Échange de données sur les zones humides - septembre 2014 pour 3 ans- Participer à l'inventaire départemental des zones humides.



Val d'Aran

Développer des relations de coopération trans-pyrénéenne en matière de faune sauvage.

Mai 2013 pour 30 ans

LPO - ONCFS - ONF - Collectivités - Nature Comminges - Associations vols libres

Maintien des pratiques de l'activité humaine en présence d'une aire de nidification du Gypaète barbu.



Chambre Agriculture

Formations des agriculteurs aux techniques et à la réglementation du piégeage.

Formation au permis de chasser



Association Française Agroforesterie

Participation au programme d'actions Agr'Eau sur le GIC Nère Louge - janvier 2015



ONCFS—DREAL

Convention restauration et conservation de la population Ours des Pyrénées -renouvellement annuel



Fédération de Pêche

Convention de partenariat sur les documents d'urbanisme - mars 2015





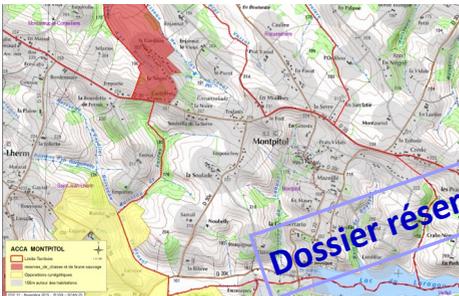
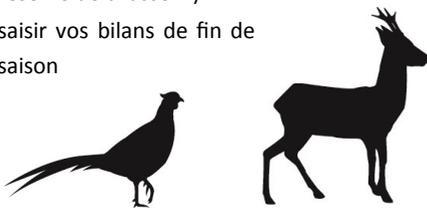
Espace adhérents

Fonctionnel depuis quelques mois

L'espace adhérent a été mis en service sur notre site internet dès le mois de janvier 2017. C'est un espace spécifique destiné à mieux communiquer avec les adhérents territoriaux.

Plusieurs fonctionnalités sont déjà mises en service, d'autres en cours de préparation seront consultables prochainement :

- consulter des documents administratifs et réglementaires : Compte-rendu d'AG, kit AG, modèles statuts
- faire votre demande de Plan de chasse, et consulter l'historique des attributions
- enregistrer directement vos renseignements sur le carnet de battue numérique
- consulter l'évolution des dossiers de dégâts de sangliers sur votre territoire, ainsi que l'historique de votre secteur
- visualiser les arrêtés préfectoraux relatifs à votre territoire (agrément, oppositions, réserve de chasse ...)
- saisir vos bilans de fin de saison



Déjà les adhérents sont nombreux à consulter les informations récapitulatives via la fiche territoire de leur espace adhérent.

240 territoires ont fait leur demande de Plan de Chasse via l'espace adhérent.

C'est une belle réussite pour la 1ère année !

Prêt de matériel

Pour les Forums d'associations, ou les animations de village, la FDC met à disposition des sociétés de chasse et d'ACCA, du matériel d'exposition : animaux, plaquettes, affiches, déroulants ...

Si vous avez besoin, contactez la Fédération pour valoriser les actions des chasseurs.

Cartographie

Le service cartographie de la Fédération vous seconde dans votre projet de **changement de Réserve de Chasse et de Faune sauvage**.

En 2016 plus de 15 territoires ont fait ce changement avec l'appui et les conseils des techniciens de secteur pour le montage du dossier.

Réglementaire

Conseil juridique et associatif :

- Entretien sur rendez-vous, conseils sur les formalités administratives liées à la gestion des associations de chasse (aide à la mise en place des AICA par fusion par exemple).
- Analyse des comptes-rendus AG (412 en 2016) et transfert à la DDT pour validation.
- Vigilance et médiation dans les litiges associatifs, et propriétaires/chasseurs.
- Synthèse et vulgarisation des lois et règlements en vigueur.

**11 AICA par FUSION
en Haute-Garonne à ce jour.**

**La FDC est force
de proposition,**

auprès du Préfet. Elle vous représente pour défendre vos intérêts et faciliter vos missions (gestion des nuisibles ou adaptation des périodes et modalités de chasse par exemple).

Simplification des démarches administratives des adhérents :

- Mise en place et envoi de formulaires types : kit AG, demande de plan de chasse, demande de destruction de nuisibles, demande de reprise de lapins...
- Réception et analyse des documents avant transmission à la DDT pour traitement ou validation.
- Aide et conseil au changement de réserve de chasse.

Nuisibles

Depuis 2012, il a été établi en France trois listes d'animaux susceptibles d'être juridiquement classés « nuisibles », en fonction des conditions locales, comptant 19 espèces sur les 670 espèces sauvages de mammifères et d'oiseaux en France métropolitaine.

En soi, aucun animal n'est nuisible. Cependant, l'homme peut être amené à intervenir sur certains individus portant atteinte ou susceptibles de porter atteinte à l'un au moins des intérêts protégés ci-dessous :

- la santé et la sécurité publique,
- la protection de la flore et de la faune,
- les activités agricoles, forestières et aquacoles.

Afin de limiter et prévenir les atteintes à ces intérêts protégés, les personnes qui interviennent bénévolement sur ces espèces, tels les piégeurs, remplissent une mission de régulation conformément à la réglementation.

**Analyse des 290 retours de bilans de captures des principales espèces classées nuisibles
(sur les 13 espèces de notre département)**

RAGONDIN	RAT MUSQUE	RENARD	FOUINE	PIE BAVARDE
3299	141	960	315	3063

Permis de chasser

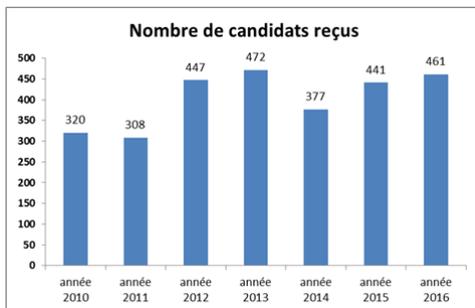
En 2016, pour 584 inscrits, 540 candidats ont suivi la formation du permis de chasser, et 461 ont obtenu l'examen. **Le très bon taux de réussite, plus de 85%, confirme la qualité de la formation.**

La FDC31 forme les agriculteurs

Dans le cadre du programme de formation Vivea de la Chambre d'Agriculture 31, des formations permis de chasser et des formations de piégeur agréé sont proposées aux agriculteurs du département.

Déjà un vingtaine d'exploitants ont suivi une formation permis et/ou piégeur en 2016.

Pour 2017, l'opération est reconduite et connaît déjà un bel engouement.



Chasse accompagnée

32 chasseurs ont suivi cet apprentissage pour se familiariser à la pratique de la chasse avec un parrain dès l'âge de 15 ans.

Piégeage

Tous ceux qui souhaitent piéger, doivent suivre une formation théorique et pratique, pour obtenir un agrément.

Garde Chasse particulier

En 2016, une session de formation organisée à la Fédération, avec la participation de l'ONCFS, a permis de former 22 gardes particuliers.

Chasse à l'arc

58 chasseurs ont suivi cet apprentissage.

Chef de battue

L'évolution du SDGC a amené beaucoup d'ACCA et Sociétés de Chasse à se mettre en conformité avec les nouvelles mesures.

10 sessions de formation initiale et 8 de remise à niveau ont été programmées en 2016. 331 personnes ont obtenu ou renouvelé leur attestation "Responsable de battue" devenue obligatoire.

Hygiène de la venaison

La session a permis à 38 participants de se former aux bonnes pratiques de l'hygiène de la venaison.

1,5 équivalent temps plein nécessaire pour assurer ces formations

Migrateurs / Palombes

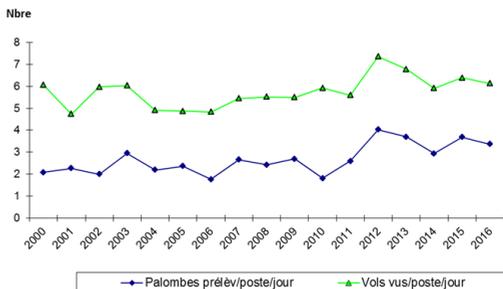
En Haute-Garonne, il est recensé environ 400 palombières majoritairement comprises entre la Garonne, le département du Gers, et le Piémont pyrénéen.

Les Paloumayres sont des passionnés et un réseau de 25 d'entre eux permet de collecter les informations pendant la migration.

Commentaire sur la courbe de migration

Les informations collectées par le réseau permettent de quantifier la migration au fil du temps. Le graphique ci-dessus nous montre que les prélèvements sont en corrél-

Evolution du flux migratoire et du prélèvement



lation avec les vols vus avec en moyenne 1 palombe prélevée tous les 2 vols.

Rappel : Pour la prochaine saison, le carnet bécasse ne sera distribué qu'à ceux qui l'auront retourné.

Sur la saison 2016-2017 : **5485** carnets bécasse ont été distribués.

Au 4 avril 2017, à peine la moitié des carnets ont été retournés à la Fédération des Chasseurs. Sur un échantillon de 1200 carnets saisis, nous pouvons définir quel a été le déroulement de la migration et les prélèvements réalisés :

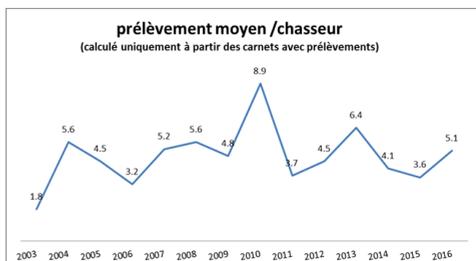
- ⇒ 62 % des chasseurs ont prélevé moins de 5 bécasses
- ⇒ 32 % en ont prélevés entre 5 et 15
- ⇒ et 4 % plus de 15.

Le pic du prélèvement, soit 22% du tableau de chasse, a eu lieu sur la période du 28 novembre au 11 décembre.



Bécasses

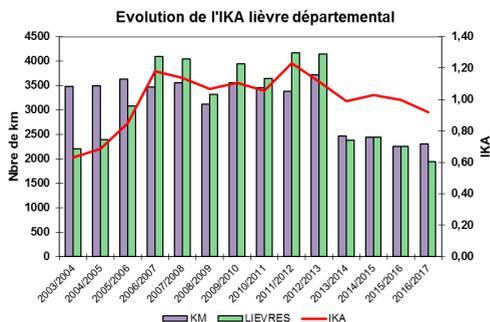
prélèvement moyen /chasseur
(calculé uniquement à partir des carnets avec prélèvements)



Le graphique ci-dessus indique que le prélèvement moyen par chasseur ayant prélevé, est estimé cette saison à 5.1 oiseaux. Cette valeur correspond au tableau de chasse moyen annuel sur notre département depuis 10 ans.

Petit Gibier / Lièvre

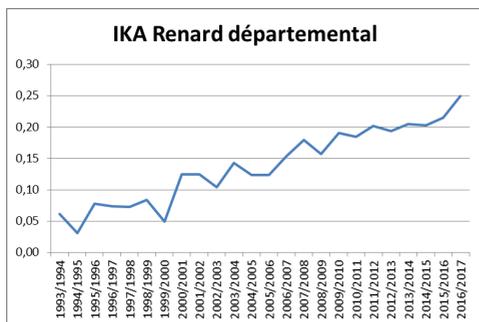
Cette espèce bien présente dans le département fait l'objet d'un suivi régulier depuis longtemps par comptage de nuit au phare.



Ce graphe indique une baisse des populations de lièvre à l'échelle du département. Pour la 1ère fois depuis plusieurs années, la valeur de l'IKA est passée en dessous du seuil de 1 lièvre au km, avec 0.92 de moyenne départementale.

Nous enregistrons une baisse significative de l'IK dans le Lauragais et les Coteaux du Gers et de Gascogne, alors que le reste du département reste stable

Ainsi la valeur de IK s'uniformise sur l'ensemble des Pays, entre 0.80 à 1.15



Comptages

Cet hiver 67 sorties nocturnes ont permis à la FDC31 accompagnée des chasseurs, de prospecter 102 communes.

48 autres communes ont été prospectées par les chasseurs seuls avec une convention signée avec la Fédération (avec ou sans prêt de matériel).

Nous pouvons noter la qualité des 2 méthodes de comptages car, dans un cas comme dans l'autre, les résultats sont similaires.



Sur les secteurs où le lièvre baisse, il est à noter une forte progression de l'IKA Renard

Renard

Cette espèce prolifère. Depuis plus de 12 ans le renard est en constante progression, comme le montre ce graphe.

La courbe de comptage nocturne connaît un pic sur la saison 2016-2017 et atteint 0.25 renard observé au km en moyenne.

Si dans certains secteurs la valeur baisse, dans le Lauragais elle croit.

Comptage : application de la méthode "magnéto"

Perdrix rouge

La méthode de comptage "au chant" dite "magnéto", effectuée par les chasseurs en



A. Gaujard

Pour être efficace la méthode « magnéto » doit combiner plusieurs paramètres : **la bonne météo (pas de pluie, pas de vent), la période adéquate et une bonne oreille !**

Pendant la période de reproduction les coqs chantent, ce qui permet de les identifier.

Dans les 2 GIC conventionnés, plusieurs points d'écoute sont localisés sur tout le territoire. Au cours de ces opérations réalisées en mars-avril,

il est possible de mesurer l'efficacité du repeuplement et de la gestion pratiquée par les chasseurs.

72
points d'écoute



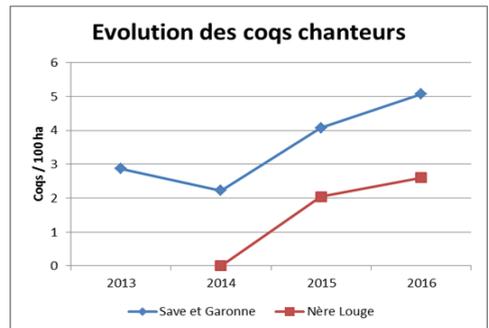
R. Mongeot

collaboration avec la FDC31 et l'ONCFS, testée en 2016 sur les GIC conventionnés Gestion Durable de la perdrix rouge, s'applique sur 24 circuits.

En comparaison avec la méthode aux chiens d'arrêt utilisée depuis 10 ans, nous constatons une meilleure corrélation entre les chiffres obtenus et le ressenti terrain. Exemple en 2016 sur le GIC de l'Auta, la méthode au chien donnait 2.4 couples /100 ha contre 4 avec la méthode "magnéto".

Les résultats obtenus sont consolidés par les comptages d'été. La méthode reste encore à calibrer, mais le bilan de ces 2 années tests est prometteur, et l'opération sera maintenue .

Faisan



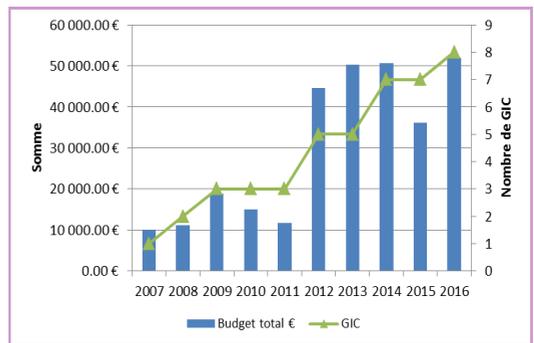
Les efforts de gestion sont bénéfiques au développement du faisan dans les paysages de la Haute-Garonne. Les résultats des comptages représentés dans le graphique ci-dessus indiquent que les populations ont été multipliées par 2 en l'espace de 3 ans.

GIC Petit Gibier : une gestion durable de la chasse du petit gibier

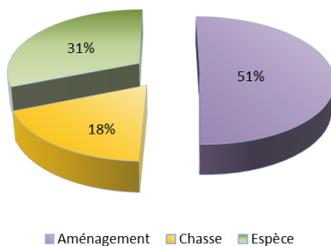
Un **GIC (Groupement d'Intérêt Cynégétique)** est un outil qui permet de regrouper plusieurs détenteurs de droit de chasse pour favoriser la gestion durable des espèces de Petit Gibier. Cette démarche se fait à l'initiative des chasseurs, qui souhaitent installer une souche naturelle ou améliorer les densités existantes.

Comment ? Il est nécessaire de travailler simultanément sur le suivi des espèces, la gestion de la chasse et l'aménagement des milieux. Le rôle de la FDC dans ces GIC, est d'apporter un soutien technique et financier.

Le Conseil d'Administration de la FDC adopte annuellement un budget par GIC dont le montant est adapté à la surface du territoire et aux aménagements prévus dans leur Plan d'actions. L'enveloppe globale était de 50 000 € sur la saison 2016-2017.



Répartition des sommes engagées



Le graphique ci-contre présente la répartition de cette enveloppe. L'investissement est principalement lié à l'aménagement du territoire (couverts faune sauvage, implication dans les programmes d'amélioration des paysages ...).

L'autre moitié est consacrée au repeuplement en gibier et aux aides de marquage ou de piégeage des nuisibles.



Grand Gibier / Chevreuil

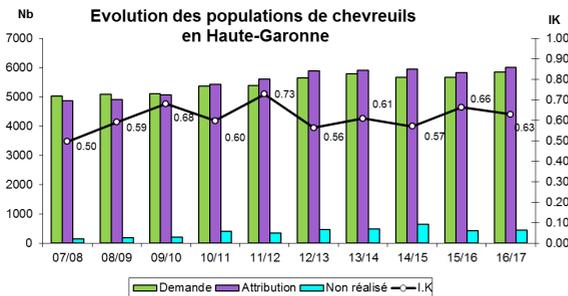
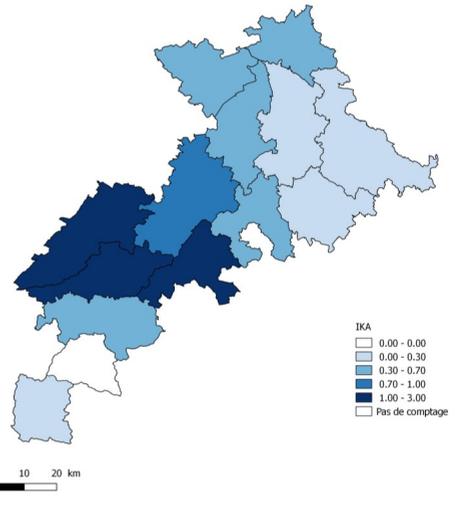
Avec plus de 6 000 attributions en 2016/2017 au Plan de chasse, le chevreuil est le **grand gibier le plus représenté en Haute-Garonne**.

Il poursuit sa progression dans tout le département (voir zone de présence sur la carte).

Après une stabilité de l'IK et des attributions de 2012 à 2015, les comptages réalisés l'hiver 2015-2016, ont indiqué une nouvelle progression des effectifs.

Cette situation a amené la CDCFS à augmenter le prélèvement de près de 200 animaux pour la saison 2016-2017.

Présence du Chevreuil dans le département Comptages hiver 2016/2017



Cette décision semble avoir stabilisé la progression comme en témoigne la courbe de l'IK sur le graphique ci-contre.

D'après ce constat et les objectifs définis par la CDCFS, le plan de chasse 2017-2018 sera en légère progression...

Unité de Gestion Chevreuil , un nouveau découpage

Après plusieurs décennies de suivi de cette espèce, il nous a paru opportun de réactualiser le découpage des unités de gestion. Nous avons analysé l'évolution démographique des populations de chevreuils sur chaque ancienne UG, ce qui a permis de regrouper toutes celles qui ont connu une évolution similaire. A l'issue de ce travail le nombre d'UG chevreuil a été considérablement réduit pour passer de 54 à 14.

Ce nouveau découpage permettra de gérer le chevreuil sur des surfaces plus importantes et facilitera la préparation des plans de chasse. Nous envisageons aussi de créer un circuit par UG qui devra être représentatif de l'évolution des populations de chacune d'elles.

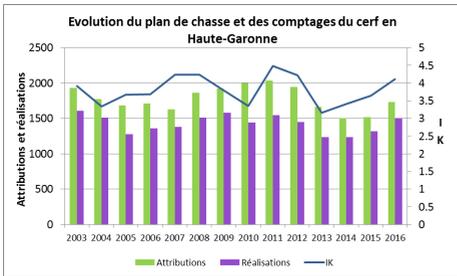
Cerf : toujours plus au Nord

Si le cerf était essentiellement présent dans le sud de notre département, nous constatons que les demandes de plans de chasse et les observations visuelles confirment que son aire de répartition est en pleine mutation.

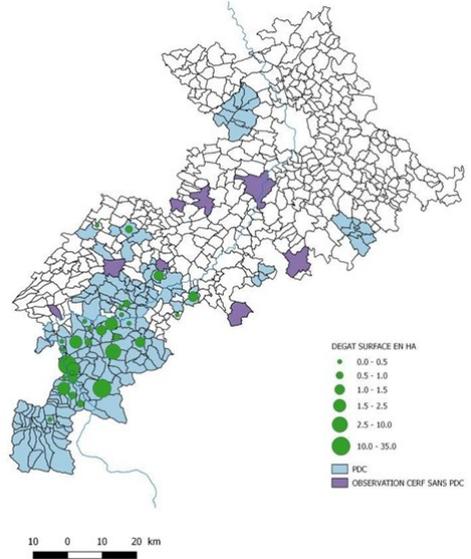
Nous devons rester vigilants face à cette progression pour limiter les risques de dégâts aux cultures dans ces zones agricoles.

Évolution :

L'an dernier le Plan de Chasse a été adapté à l'augmentation de l'indice kilométrique. Les 1730 attributions réalisées à près de 90%, n'ont pas été suffisantes pour stabiliser la population.



Présence du cerf en Haute-Garonne en 2016



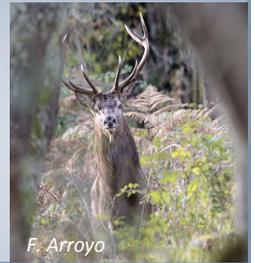
Les derniers comptages en hausse montrent un indice kilométrique proche de sa valeur maximum atteinte sur les 10 dernières années, ce qui va engendrer un accroissement des attributions pour la saison 2017-2018.

Comptages : adaptation de la méthode

Comme évoqué l'an dernier, la méthode de suivi de cette espèce a été adaptée à l'augmentation des missions du service Suivi Faune Sauvage de la Fédération des Chasseurs.

Chaque circuit n'est plus parcouru tous les ans, mais tous les 2 ans, avec maintien des 4 répétitions nécessaires pour valider la précision de l'IKA.

Durant l'été 2016, les circuits d'Aspet-Le Clot et Oueil-Larboust-Oô ont été prospectés, les circuits Vallée de la Pique et Boutx-Melles le seront en 2017. Nous avons maintenu la prospection annuelle du circuit Basse Barousse, commun avec le département des Hautes-Pyrénées.



Sanglier

En 40 ans, le tableau de chasse et l'aire de répartition du sanglier n'ont cessé d'augmenter en Haute-Garonne : 1 500 animaux en 1996/1997, le double en 2000, le seuil des 5 000 franchi la saison dernière. Nous n'avons pas les derniers chiffres pour la saison 2016-2017, mais les prélèvements globaux semblent se stabiliser, avec toutefois une progression au Nord de Toulouse et Lauragais et une baisse dans le Piémont.



D. Gest

La situation des points noirs en 2016-2017 était celle-ci :

Communes restant en points noirs

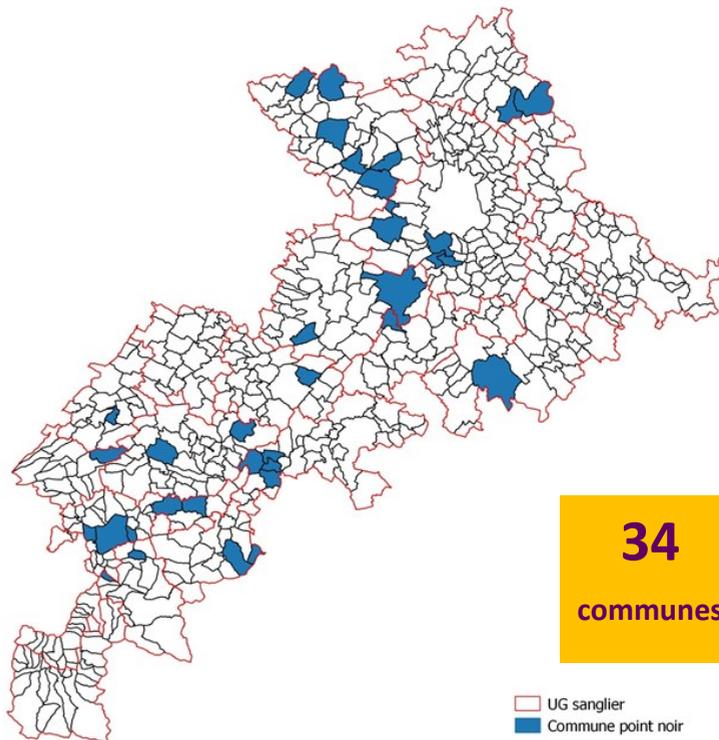
BUZET SUR TARN
CINGEGABELLE
FRANCAZAL
FRONTIGNAN DE CGES
LAGRAULHET ST NICOLAS
LE BURGAUD
LE FAUGA
LESPUGUE
LEVIGNAC
LODES
MARIGNAC LASCLARE
MARIGNAC LASPEYRE
MONDONVILLE
MONTCLAR DE CGES
MONTESPAN
MURET
PAYSSOUS
PIBRAC
PINSAGUEL
POINTIS INARD
PORTET SUR GARONNE
ROQUEFORT SUR GARONNE
SAUVETERRE DE CGES
THIL
URAU

Communes rentrant en points noirs

ARBON
AUSSEING
BARBAZAN
BELBEZE EN CGES
LACROIX-FALGARDE
LATOUE
PAULHAC
PLAISANCE-DU-TOUCH
SAVERES

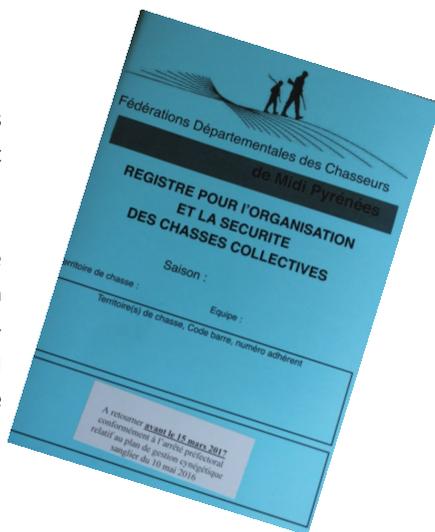
Points noirs : une surveillance particulière

Conformément au Plan National de Maîtrise du Sanglier, il a été mis en place une procédure réglementaire de définition des points noirs en Haute-Garonne. La carte ci-dessous localise les communes où les dégâts étaient significativement les plus importants pour la saison 2016-2017.



Ce document a été élaboré pour aider les chasseurs à organiser des chasses collectives dans le respect des règles de sécurité, pour les Cerfs, Sangliers, Chevreuils et Renards.

Il a été conçu par les Fédérations de Chasseurs de la Région Midi-Pyrénées, son contenu est commun à tous les départements. De par son objectif sécuritaire, il fait l'objet d'un soutien financier du Conseil Régional par l'intermédiaire du programme Educhasnat.



Un contenu à "double entrée"

Recevoir des infos

Transmettre des données

Un contenu "Réglementaire"

- Des conseils : liste des consignes de sécurité à rappeler à chaque battue par le responsable de l'organisation, rôle du chef de battue...
 - Extrait de 2 Arrêtés Préfectoraux : les périodes et modalités de chasse des espèces concernées, et les points réglementaires relatifs à la sécurité à la chasse en battue
 - Informations sur l'hygiène de la venaison.
- Pour protéger les consommateurs de viande de sanglier, la conduite à tenir vis-à-vis de la trichine.
- Liste des conducteurs de chiens de sang pour rechercher le gibier blessé.

Des tableaux de saisie "Gestion des espèces"

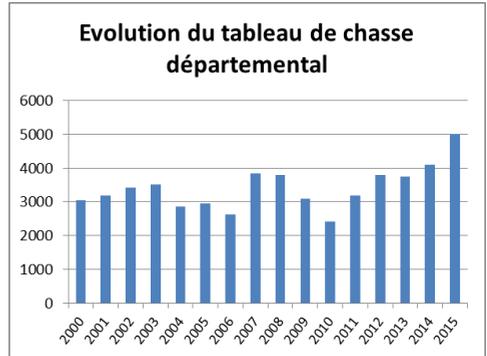
- pour indiquer les dates de battues,
- la fréquence des battues,
- les participants,
- les animaux vus et prélevés.

Les contenus serviront en cas de contrôle, à mesurer la pression de chasse et à établir certaines statistiques... D'où l'importance de bien remplir les informations à chaque sortie collective.

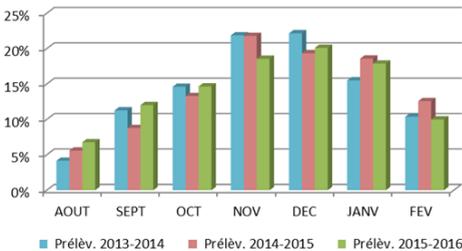
Étude du registre de battues 2015-2016

Sur les **797** registres distribués la saison 2015/2016, plus de 95 % ont été exploités. Les données recueillies permettent d'améliorer les connaissances en matière de gestion des espèces. Les statistiques présentées ci-après concernent exclusivement le sanglier.

Comme indiqué dans le graphique ci-contre, nous constatons une augmentation continue des prélèvements.



Répartition mensuelle des prélèvements



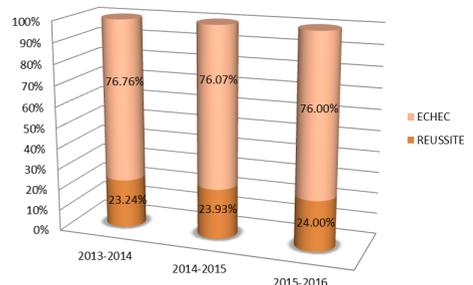
Malgré cette évolution significative, l'exploitation des registres de battues nous indique que la croissance des prélèvements n'influe pas sur les critères de réalisation des prélèvements :

- le taux de répartition mensuelle des prélèvements reste comparable d'une année à l'autre,
- le taux de "réussite" par battue reste stable à 24%.

Le saviez-vous ?

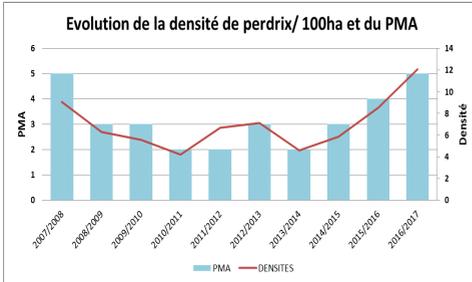
- 467 équipes ont chassé au moins 1 sanglier dans la saison 2015-2016
- 12,7 chasseurs en moyenne sont présents par battue
- 1 sanglier est prélevé toutes les 2,5 battues
- 3 000 chasseurs sont « spécialisés » dans cette chasse collective

Taux de réussite des prélèvements en battue



Gibier de montagne/ Galliformes

3 espèces de galliformes sont présentes en Haute-Garonne : le lagopède, le grand tétras et la perdrix grise de montagne. Elles font l'objet d'un suivi quantitatif annuel avec des méthodes de comptage proposées par l'OGM (Observatoire des Galliformes de Montagne). Des opérations de réouverture de leurs milieux sont également réalisées.



Aménagements

Dans le cadre des programmes Gallipyr et Galliplus, la FDC31 mène des opérations de réouverture de milieux pour améliorer la capacité d'accueil de ces espèces. Ces aménagements ont été réalisés sur les massifs de Melles, Le Mourtis et Cagire.

En 2016, pour la 1ère fois, avec la participation active des pompiers, de la FDC31 et des agriculteurs, des opérations d'écobuage encadrées ont permis de **conserver les aménagements faunistiques existants**.

Comptages et prélèvements

Les valeurs de densités sont obtenues par la réalisation de comptages aux chiens d'arrêt.

Ce suivi permet de mettre en évidence que la taille des populations fluctue, principalement sous l'influence des conditions météo qui conditionnent la qualité de la reproduction.

Le graphique indique que les prélèvements sont adaptés à l'évolution de la densité.

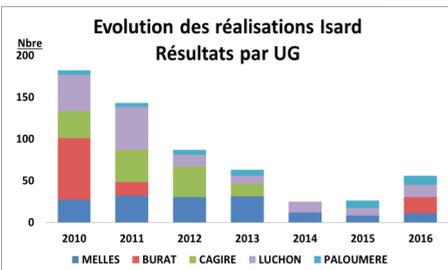
Ces 3 dernières années, la qualité de la reproduction est bonne. Pour la saison 2016-2017, le Prélèvement Maximum Autorisé (PMA) était de 5 par chasseur, ce qui a conduit à un tableau de chasse de 204 perdrix grises.



Isard

L'isard fait l'objet d'un suivi annuel sur la totalité de sa zone de présence découpée en 7 Unités de Gestion.

Après l'épisode de pestivirose, les résultats montrent une **augmentation significative** des observations (+18%). En 2016-2017, 65 animaux ont été attribués sur 4 UG ce qui ne devrait pas compromettre l'évolution de l'espèce.

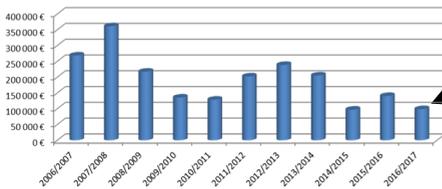




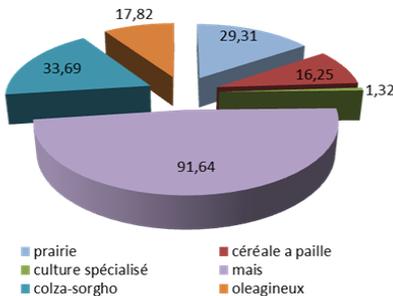
Les communes en points noirs sont prospectées exclusivement par les salariés de la FDC31.

L'enveloppe des indemnisations liées aux dégâts fluctue annuellement entre 70 000 € et 300 000 €. Ces variations sont tributaires de l'importance des dégâts et du prix des céréales.

Évolution du montant des indemnisations dégâts en Haute-Garonne



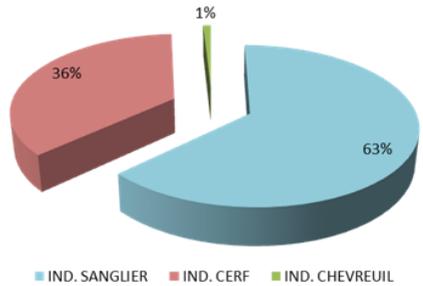
Surface détruite en ha sur la saison 2016-2017



Les **350 à 400** expertises annuelles sont réalisées par une équipe de **9 estimateurs** dont 7 salariés de la Fédération.

L'organisation mise en place précise pour chacun d'eux son secteur d'intervention.

Proportion des indemnisations par espèce pour la saison 2015/2016



Si le sanglier a été le principal auteur des dégâts, nous constatons depuis quelques années que le cerf prend une place importante dans les indemnisations : 36 % en 2015-2016.

La saison 2016/17 n'est pas terminée, mais depuis 3 ans, le montant des indemnisations se stabilise

Ce bilan est aussi lié aux efforts engagés par la FDC31 sur la protection des cultures et sur les orientations de gestion préconisées dans les réunions d'unités de gestion.

Au regard de ce graphique, les cultures les plus détruites sont le maïs à 48% avec plus de 90 ha puis le colza à 18% avec près de 34 ha et les prairies à 15% de la surface totale.

Nous restons très vigilants avec les cultures à forte valeur ajoutée, que sont le maraîchage, le maïs semence , maïs pop corn...

La Fédération est consciente que la biodiversité doit être préservée voire améliorée. Elle s'est dotée d'un service Environnement pour contribuer à cet objectif.

Une des principales missions de ce service consiste à valoriser les connaissances cynégétiques qui ont toute leur importance dans les projets d'aménagements.

Nous pouvons ainsi devenir des partenaires privilégiés et obtenir des fonds publics dans différentes études environnementales.

De nombreuses missions sont menées dans différents paysages du département : en plaine, en zone de montagne ou en zones humides.

Missions en Plaine

Agrifaune : L'ONCFS participe financièrement pour la promotion des bonnes pratiques



Une vidéo sur l'utilisation de l'inter-culture est consultable sur nos actualités Internet ou ici.



agricoles au travers des couverts faunistiques, des couverts d'inter-culture et des haies.

Corribior : L'amélioration des corridors écologiques "Corribior" a été mis en place sur 24 communes du Pays Lauragais. La région Occitanie Pyrénées Méditerranée et l'Europe apportent un soutien financier à cette opération.

En partenariat avec Arbres et Paysages d'Autun, la FDC31 sensibilise agriculteurs et collectivités à la mise en place d'éléments paysagers et agricoles favorables à la TVB et à la biodiversité.



Missions en Zones humides

Mares Lauragais : Pour améliorer la réussite des opérations de gestion durable menées par les GIC, la Fédération propose des actions d'aménagement du territoire. Des travaux de restauration de mares sont en cours sur le GIC de l'Auta et des diagnostics écologiques sont réalisés sur les GIC Garonne Tarn et Coteaux et Nère Louge. Ils sont financés avec l'appui de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et de l'Europe.



Gravières : En fin d'exploitation, les gravières peuvent être aménagées pour favoriser l'accueil de la faune sauvage.

Les exploitants Cemex, Denjean et BGO sensibles à la conservation de l'environnement ont sollicité la Fédération pour des conseils en aménagement et gestion de ces sites, en signant une convention de partenariat.

Missions en zone de Montagne

Perdrix grise : Une des principales conséquences de la déprise agricole est la fermeture des milieux.

Cette évolution réduit les zones favorables à la reproduction de la perdrix grise de montagne et donc à son développement.

Grâce à un financement européen dans le cadre du programme Habios (Interreg-Poctefa), un diagnostic a été réalisé sur la commune d'Artigue (Luchonnais), pour déterminer une zone à ouvrir. Les travaux menés sur ce site seront couplés par la pose de GPS et appareils photos pour affiner le suivi de l'espèce.



La Trame Verte et Bleue

La Fédération est directement concernée par la préservation de notre territoire de chasse menacé par le développement de l'urbanisation.

En accompagnant les collectivités territoriales et la DDT sur la rédaction des enjeux cynégétiques dans les PLU, elle veille au respect de la préservation des zones favorables au gibier.

En 2016, les communes listées ci-dessous ont fait appel à notre service environnement :

- Le Fauga
- Mancieux
- St Gaudens
- St Léon

Ecobuage

Lors d'opérations d'écobuage dirigées, en collaboration étroite avec les pompiers, les zones aménagées pour la perdrix grise sont protégées.

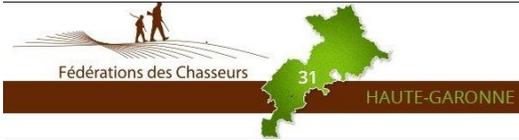


Photos C.Mouret – SDIS 31



CDPENAF

Membre permanent de la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers, la Fédération apporte son avis sur les dossiers présentés par les communes relatifs à l'aménagement de leur territoire. Sa priorité est la conservation des milieux naturels et agricoles.



Retrouver nous sur le site :
<http://www.chasse-nature-midi-pyrenees.fr/haute-garonne/>

Site internet

Le site internet continue sa progression : **34 700** internautes ont consulté les pages de la Haute-Garonne durant l'année 2016.

Une progression de plus de 15 % en 1 an !

Cela représente un total de 141 000 pages consultées.

Newsletter

De l'actualité envoyée à 8 200 abonnés tous les trimestres pour informer sur l'actualité cynégétique et inciter la connexion au site internet.

"Le gibier vivant se mérite ; mort il se respecte". B. Violier



Une vidéo a été réalisée, conjointement avec la FRC, auprès d'un cuisinier étoilé, Sylvain Joffre, pour mettre en valeur les qualités nutritionnelles et gustatives du gibier. Cette vidéo de recette de filet de chevreuil a été consultée plus de 3000 fois.



Quelles ont été les pages les plus visitées en 2016 ?

- validations du permis de chasser 10 000
- actualités 9 600
- périodes de chasse 9 500
- inscription et entraînement au permis de chasser 8 000
- et réglementaire 3 200

Vous contacter

SMS, courriel ... la Fédération utilise les nouvelles technologies pour communiquer avec ses adhérents territoriaux.

Contacts Presse

Dans la volonté d'informer le grand public des initiatives de la Fédération, un réseau de contact presse papier et audiovisuel est utilisé pour élargir la couverture médiatique.

Une nouvelle convention vient d'être signée avec La Dépêche du Midi.

Chasse sur son 31

Une revue annuelle est envoyée aux 12 000 chasseurs et à toutes les mairies.

Elle présente les missions de la FDC31 en matière de gestion de la faune sauvage et d'aménagement des territoires.

Tous les ans, pour pratiquer son loisir et accomplir sa mission, le chasseur doit acquérir sa validation annuelle.

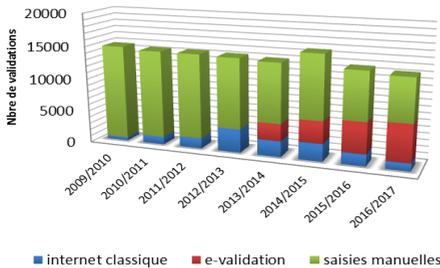
Depuis 8 ans le chasseur a la possibilité de valider son permis par Internet.

À la recherche constante de commodités, les chasseurs sont de plus en plus nombreux à utiliser cette fonction.

Cette année, le seuil des 50 % a été franchi !

Ce chiffre est lié à l'évolution du programme informatique qui permet la e-validation (édition immédiate).

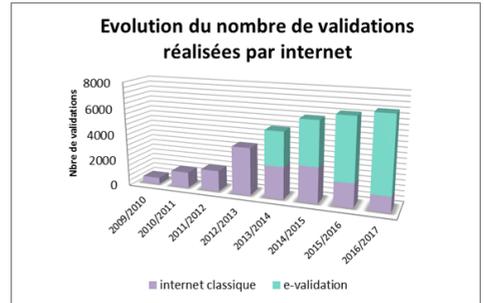
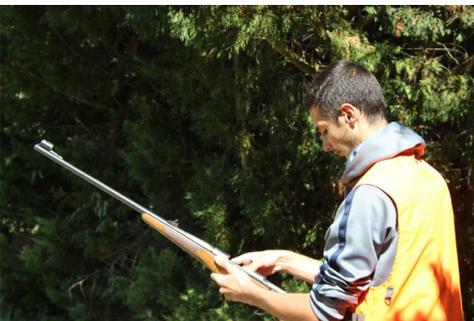
Evolution mode de saisie des validations



Assurances avec notre partenaire



7 200 chasseurs ont choisi de prendre l'assurance Chasse lors de leur validation : 5360 assurances Responsabilité Civile et 1840 assurances complètes.



Sur la totalité des validations réalisées par internet, la part de e-validation (impression directe sans délai ce qui accroît son attractivité) est de 5 670 sur les 6 830 validations, soit 83 %. Ce succès s'explique par la vulgarisation des outils internet, et par le besoin de simplification souhaité par chacun des utilisateurs.

Parrain-parrainé

Pourtant attractif, l'opération parrain-parrainé n'a pas connu un grand succès avec 28 parrainages cette année contre 48 l'an passé.

+ de nouveaux chasseurs

Cette année encore, près de 400 nouveaux chasseurs ont validé leur permis de chasser pour la 1ère fois en Haute-Garonne . Ils ont bénéficié du tarif attractif .

Ces nouveaux chasseurs viennent compenser la baisse des validations qui se stabilise à - 2.20%.

Nous pouvons noter que sur les 12 700 validations, plus de 9000 chasseurs ont validé également le timbre grand gibier.

Les Fédérations Départementales ont des missions identiques qui peuvent être coordonnées et mutualisées. Les compétences du pôle d'ingénierie de la FRC Midi-Pyrénées permettent cette mutualisation autour de projets territoriaux, et l'obtention des financements régionaux ou européens pour les réaliser.

Ramassage des cartouches

Le projet de récupération des cartouches connaît un succès croissant d'année en année. La dernière saison, **7,5 m3 de cartouches pour un poids de 1.26 tonne** ont été recyclés.

Le bilan de 2016-2017 n'est pas définitif, des cartouches arrivent encore, et aujourd'hui, **nous dépassons les 10 m3 récoltés.**

En 2016 un partenariat avec 6 armureries du département a été mis en place afin d'améliorer cette collecte. C'est près de 2 m3 qui ont été déposés dans les 7 points de collecte.

La Fédération remercie les chasseurs ainsi que les partenaires qui se mobilisent pour la préservation de l'environnement en revalorisant ces cartouches usagées.

Suivi inter départemental des espèces

Plusieurs départements de la région collaborent sur des actions communes de suivi des espèces. C'est le cas de la FDC31 et FDC65 pour les comptages Cerfs en Basse Barousse.

Communication :

La Fédération Régionale des Chasseurs est porteuse de projets sur la communication à destination du grand public .

En plus d'être coordinatrice de l'évolution du site internet, elle communique avec les réseaux sociaux par Facebook ou en proposant des vidéos sur sa chaîne Youtube.



Naturo bus

Un projet de bus pédagogique est en cours de réalisation sur la région. La Fédération de la Haute-Garonne s'est positionnée pour bénéficier des compétences et du matériel qui sera proposé.



Voir toutes les vidéos Ici



Le Schéma Départemental de Gestion Cynégétique (SDGC) a pour vocation de présenter la politique cynégétique fédérale à l'échelle du département pour une période de 6 ans. Il est élaboré par la Fédération et est soumis à l'approbation du Préfet.

Le 1er schéma a été rédigé en 2007, il a été réactualisé en 2014. Le contenu du nouveau schéma a été adapté aux évolutions environnementales et réglementaires des 6 dernières années.

Vos questions courantes :

- ❶ La surface de mon ACCA ne correspond pas à celle de ma commune, pourquoi ?
- ❷ Comment est calculée cette surface chassable ?
- ❸ A quoi sert-elle ?

La réponse de l'expert :

- ❶ Pour un territoire de chasse il faut considérer la surface chassable et non celle de la commune.
- ❷ Son calcul est basé sur la surface communale dont on déduit les 150m autour des habitations, les enclos de chasse, les surfaces en opposition de chasse, ou encore les forêts domaniales. La surface chassable de votre association figure dans le SDGC.
- ❸ La valeur de la surface chassable sert de base pour : le calcul de la surface minimale à mettre en réserve, le nombre de voix territoire pour le vote en AG, et l'attribution du plan de chasse.

Accueil et Fidélisation

Certains nouveaux chasseurs ont des difficultés pour pratiquer leur loisir par manque de territoire, alors que certains territoires sont en quête de chasseurs.

Face à ce constat la FDC31 a cherché des solutions pour les rapprocher.

Avant de lancer une procédure, la FDC a enquêté auprès de 24 territoires pour vérifier si leurs offres sont compatibles avec les attentes recensées des futurs chasseurs.

Des outils d'aide à cette "rencontre" entre territoires et chasseurs seront en test dès cette année sur un groupe d'ACCA volontaires.

Miradors

En application des préconisations de sécurité à la chasse inscrites dans le SDGC, la FDC31 permet à ses adhérents territoriaux de se munir de miradors.

Elle favorise cette démarche par des achats groupés et une aide financière. Si votre ACCA est intéressée, contactez la FDC.



Fédération Départementale des Chasseurs de Haute-Garonne

Ma fédé Haute-Garonne

Discours LA NATURE Agriculture et TERRITOIRE Biodiversité et OBSERVATOIRE La chasse EN IMAGES

A la une Permis de chasser Règlementation générale Formations Ma Fédé Actualités

- 13 600 Chasseurs
- 567 ACCA
- 63 AICA
- 10 Sociétés de chasse
- 65 Chasses privées
- 30 Forêts domaniales

Chasser en Haute-Garonne

- Mon permis de chasser
- Validation en ligne
- Ouvertures/Formations
- Revue de la Modération
- Espace adhérent

Actualités

Ekolien : mieux connaître pour mieux protéger

13/01/2017 Haute-Garonne

Site de chasse pour les enfants de la Haute-Garonne

Site de chasse pour les enfants de la Haute-Garonne et la Haute-Garonne. L'objectif est d'initier les enfants à la chasse et de leur faire connaître les règles de la chasse et de la faune et de la flore.

Toutes les actualités

Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Garonne
17 avenue Jean Gonord
CS 85861
31506 TOULOUSE Cedex 5
Tél. : 05.62.71.59.39
Fax : 05.62.71.59.38
E-mail : fdc31@chasseurdefrance.com

Pensez à consulter notre site internet



Des informations utiles toute l'année, l'actualité cynégétique, les dates d'ouverture et de fermeture, les formations permis de chasser, piégeurs, gardes chasse, arc



Cette revue est imprimée avec la participation de notre partenaire :



17, avenue Jean Gonord—CS 85861
31506 TOULOUSE Cedex 5
Tél : 05.62.71.59.39 / Fax : 05.62.71.59.38
Courriel : fdc31@chasseurdefrance.com